

COMPTE-RENDU DES ELUS DU PERSONNEL CGT
POITOU-CHARENTES
DE LA REUNION DU JEUDI 06 JUILLET 2017

Elus DP présents :

Mathieu Ledoux (CGT), Patrick Mauduit (CGT), Cyrille Defives (CGT), Christophe Pougeas (CGT), Xavier Demester (CGT), Elodie Gérard (CFDT), Marie-Noëlle Missud (SNJ)

Elus DP excusés :

Antoine Morel (CGT), Francis Tabuteau (CFDT)

Invité syndical :

Thierry Cormerais

Pour la direction :

Florence Follea (RRH), Dolorès Zorzi (IRH), Laurent Guillot (en remplacement du CDC), Xavier Méric (en remplacement du RDC)

QUESTIONS DES ÉLUS CGT

Question 1 :

Le service de maintenance n'arrête pas d'intervenir à longueur de journée pour les très nombreuses pannes depuis l'installation d'IMédia.

Ne faudrait-il pas que la hotline soit présente dans les locaux afin de résoudre tous ces soucis techniques plus rapidement et soulager la maintenance mise sous pression ?

La hotline n'a pas vocation à être présente sur place, mais est disponible pour répondre aux questions. Une partie des problèmes est réglée depuis, nous avons bon espoir.

Néanmoins, des problèmes subsistent, on y travaille.

Nous avons une audio conférence toutes les semaines pour faire un point sur ces problèmes.

Nous sommes tributaires du déploiement national d'un nouvel outil.

La CGT propose que le service de maintenance qui a la charge du déploiement d'IMédia soit renforcé, mais la direction explique que le problème ne réside pas dans la charge de travail mais dans la complexité des bugs soulevés par Poitiers.

Pour la CGT l'installation sauvage de matériels non validés est une erreur, qui fait prendre des risques à la fabrication et génère du stress auprès des salariés.

Les rédacteurs auront une formation AWIVEST pour améliorer les erreurs d'envois tardifs.

Question 2 :

Depuis l'installation d'IMédia, que de temps perdu, que d'énergie dépensée inutilement, que de stress engendré par un système instable et contre-productif. On ne peut pas demander aux monteurs, par exemple, de faire plus avec un système plus lent, plus instable, moins performant que ne l'était Interplay.

Les adjoints sont-ils conscients du stress engendré auprès des personnels ?

Quelles solutions pouvez-vous apporter à ce problème avant que la situation ne dégénère ?

L'ensemble de l'encadrement est bien conscient du problème. Tous les incidents sont pris en compte. La direction évoque le fait que les utilisateurs ont mis du temps à s'approprier et à maîtriser ce nouvel outil.

D'après la CGT, ce n'est pas un problème d'appropriation du matériel de la part du personnel qui a reçu la formation adéquate mais bien la réponse du matériel.

Matériel qui n'est pas adapté aux demandes actuelles.

Question 3 :

Pourquoi des sujets tournés et montés la veille dans les autres stations de la Région ne sont-ils pas disponibles avant 9h50 voir 10h le lendemain alors qu'ils sont programmés sur le flash du matin ?

IMédia est-il si peu performant que les sujets ne soient pas à disposition dès le début du montage du flash ?

A partir de la rentrée, il n'y plus de flash. Souvent les sujets arrivent tard parce qu'ils sont mis trop tardivement à disposition dans le circuit.

Pour le sujet de Limoges qui n'est jamais remonté dans IMédia, le problème a été identifié.

Un verrou de protection des images « verrou anti - France Info » existe aujourd'hui dans Imédia, il empêche les utilisateurs de se servir en images sans autorisations préalables. Cette protection a été activée par le groupe projet dans chaque antenne pour éviter certains détournements d'images.

La CGT ne demande pas de déverrouiller le système pour toute la France mais pour la Nouvelle Aquitaine seulement pour fluidifier nos échanges notamment sur les programmes mutualisés (soir 3 durant les vacances, prochains projets mutualisés, etc...)

Question 4 :

Avec l'arrivée de Faspex sur tous les téléphones professionnels, les journalistes sur le terrain vont pouvoir nous livrer très rapidement des images fixes, cadrées et éditorialement choisies. Cet outil servira-t-il pour envoyer des fonds verts notamment ?

L'utilisation de Faspex fera l'objet d'une réunion éditorial de concertation à la rentrée. L'application est déjà disponible, vous pouvez envoyer vidéos et photos sur IMédia Web, pour les rendre directement disponibles au montage par exemple.

Question 5 :

Arrêts maladie en explosion depuis des mois, et ça continue (en juin jusqu'à 9 absents par jour en rédaction).

Quelles solutions comptez-vous apporter pour résoudre cela ?

De notre côté nous constatons que les services techniques planifiés sur 4 jours n'en ont quasiment pas.

Nous vous proposons donc de passer l'ensemble des services PTA à 4 jours par semaine, avant que les lois Macron ne le permettent plus.

Le constat a été fait par la direction. Le recours aux CDD permet de pallier à cette difficulté. Nous ne pouvons pas envisager de revoir l'organisation du travail pour régler ce problème passager.

Le CHSCT exige que la direction prenne ses responsabilités et mette en place en urgence des solutions pour aider ces salariés. Il faut sans retard identifier les problèmes internes qui touchent certains d'entre eux et sont la cause de ces souffrances, et proposer aux salariés une organisation du travail cohérente.

La RRH propose la mise en place d'une structure de veille avec la DDSVQT afin de trouver des solutions collectives pour résoudre des problèmes individuels.

Question 6 :

Comment se fait-il que nous ne soyons pas mieux informé de l'évolution du déménagement ?

Nous aimerions donner notre avis sur le cahier des charges des nouveaux locaux, proposer des aménagements, des espaces détente, et non pas découvrir une fois le projet bouclé que tout est décidé et incontournable.

Poitiers est une antenne émergente, méritante, et son personnel doit avoir accès aux mêmes espaces que leurs collègues de Limoges ou Bordeaux.

Le projet de relocalisation est piloté par le service IMG de France Télévisions depuis Paris.

Nous en sommes au cahier des charges général du bâtiment pour trouver l'entreprise en charge du chantier. Le projet débutera début 2018 et la direction nous tiendra informée en temps et en heure.

Le président du CHSCT, pour des raisons de forme, n'a pas validé le document de synthèse qui devait informer les salariés de l'avancement du projet de déménagement. Le secrétaire du CHSCT le déplore et regrette l'effet de censure que provoque ce manque de communication.

La direction s'engage à une diffusion de ce document d'ici la rentrée.

Question 7 :

Parfois la semaine et régulièrement le week-end des salariés demandent l'ouverture du bureau logistique et de la maintenance afin de prendre du matériel, du consommable ou des outils (marteau, tournevis etc...)

Le week-end l'agent de sécurité est souvent le seul à pouvoir accéder à ces locaux, et ces nombreuses sollicitations nuisent à ses missions de surveillance.

Pourrait-on élargir l'autorisation d'accès à ce bureau, sachant que les badges nécessaires à son ouverture enregistrent les passages ? Ou peut-être envisager une ouverture à distance pilotée du poste de gardiennage ?

La direction rappelle que le local logistique n'est accessible qu'aux cadres de permanence et aux gardiens le week-end.

Question 8 :

En mars 2011 les élus du CHSCT vous signalaient les dangers (déjà avérés) du Bisphénol A, contenu entre autre dans les bouteilles d'eau des fontaines.

Depuis un mois, soit 6 ans environ après cette mise en demeure, vous avez enfin fait le choix de renouveler ces fontaines à eau par des distributeurs branchés sur le réseau d'eau municipal.

Mais qui est en charge de leur entretien ?

Toutes les semaines de l'eau se répand au sol, et « le flotteur de trop plein » indique constamment que l'entretien est à faire, mais visiblement rien ne se fait.

Comment comptez-vous sérieusement faire fonctionner ce dispositif ?

C'est la société Château d'Eau qui s'occupe de l'entretien de ces nouvelles fontaines à eau et qui interviendra chaque trimestre pour un détartrage et seulement deux fois par an pour un entretien sanitaire plus approfondi.

La CGT demande que rapidement soit mis en place une augmentation du passage de cette société pour l'entretien de cet équipement.

Question 9 :

Concernant le tri des déchets au sein de la station, serait-il possible de disposer (au moins à la cafétéria) d'une poubelle pour les bouteilles plastiques ?

D'autant qu'il y a un container prévu à cet effet dans le local poubelle.

C'est une bonne idée nous réponds la direction.

Les élus demandent aussi d'avoir un destructeur de papiers au RDC afin de préserver la confidentialité des documents mis au rebus.

Question 10 :

La carte Bleue Corporate permet-elle de retirer du liquide ?

En effet, sur bon nombre d'événements les CB ne sont pas acceptées et il faut tout régler en liquide ou en chèques.

Il y a eu une communication récente sur la carte Corporate.

La CGT fait remarquer que « sur la forme » cette communication très courte omettait de nombreuses informations importantes.

La carte Corporate (Carte Affaire) permet de retirer 750 euros par semaine. Pour une somme plus importante il faut faire une demande auprès de Mr Pouvreau, trésorier principal de France Télévisions.

Il est fortement conseillé de prendre cette carte avant fin septembre date à laquelle vous n'aurez plus la possibilité de percevoir des avances sur missions.

Pour toute demande d'attribution de carte, vous pouvez vous adresser directement aux gestionnaires de carte affaires, voir communication interne du 27 juin.

Question 11 :

Concernant le recours aux CDD.

Pourquoi les remplacements ne sont-ils pas mieux anticipés ?

Quel que soit le motif les CDD sont souvent prévenus la veille pour le lendemain, ce qui rend leur organisation personnelle plus qu'inconfortable.

Les assistantes peinent, avec ces délais très courts, à trouver des personnels remplaçants. Et quand elles n'y parviennent pas, c'est le personnel titulaire présent qui pallie à ce manque et voit sa charge de travail considérablement augmenter.

D'où une situation générale stressante pour tout le monde

Que comptez-vous faire pour améliorer ce système et le rendre plus humain ?

Le recours prévisionnel peut-être mieux anticipé. La direction essaie de garantir le fonctionnement de l'antenne coûte que coûte mais la difficulté de trouver des salariés disponibles en urgence pose problèmes.

Question 12 :

Pourriez-vous nous apporter plus de précisions concernant le projet de journal des locales Nouvelle-Aquitaine ?

Cette question ne relève pas des DP, une communication de la directrice régionale a été faite pour l'ensemble des salariés des locales.

Pour la CGT c'est une bonne démarche de réexposer les sujets des locales mais il faut aller plus loin afin de trouver une cohérence éditoriale et une bonne mise en images. Les BRI ne seront pas sollicités pour cette édition.

Question 13 :

Pourriez-vous nous donner les audiences des deux soirées électorales des élections législatives ?

Cette question ne relève pas des DP, les audiences sont disponibles sur Monespace et le rédacteur en chef a fait une communication à ce propos-là.

La CGT fait remarquer que la direction s'y était engagée, lors d'une rencontre entre la directrice régionale avec les salariés de Poitou-Charentes suite à notre demande de tranches dédiées aux antennes pour les législatives. Elle avait alors assuré qu'elle communiquerait sur les audiences de chaque tranche pour savoir si la proximité avait raison d'être réclamée par les équipes.

Question 14 :

Avec Carlson Wagon Lit, on est prévenu, maintenant qu'une société extérieure gère les commandes de billets de train a à la place de nos personnels en interne (assistantes).

Il vaut mieux s'y prendre une bonne semaine à l'avance pour être sûr d'avoir son billet.

Pourrait-on faire en sorte de ne plus recevoir de leur part des notifications en anglais avant et après le voyage, nos boîtes mail sont déjà assez pleines comme cela.

Carlson Wagon Lit ne remplace pas et ne remplacera pas les assistantes en interne nous assure la direction. La validation des chefs de service suffit dorénavant pour commander les billets TGV, donc, en théorie, ce doit être plus rapide qu'auparavant.

Oui, il va être remonté à Paris la demande de suppression des mails automatiques envoyés par Carlson Wagon Lit pour limiter la saturation des boîtes mails des salariés.

QUESTIONS DES ÉLUS SNJ / CFDT

Question n°15

Deux assistantes sont toujours en attente de précision sur leurs nouvelles missions. Quand leurs fiches de poste leur seront-elles fournies ?

Les chargées de gestion administrative recevront une lettre de mission de la direction pour préciser à ces salariées leurs nouvelles tâches.

Question n°16

Ces derniers mois, et plus encore ces dernières semaines, les arrêts maladies se sont multipliés au sein de F3 Poitou-Charentes, signe inquiétant qu'une dégradation de la qualité de vie au travail. Quelles mesures concrètes la direction envisage-t-elle ?

Voir réponse à la question 5 de la CGT

Question n°17

Le 25 juin dernier, le 12/13 a été réalisé sans OPV. À 19 h, le chef de centre a assuré le cadre. Pour quelles raisons l'OPV absent ce jour-là n'a-t-il pas été remplacé alors que son absence était connue depuis plusieurs jours ?

Dès que nous avons eu connaissance de l'absence d'un OPV, de nombreux appels ont été passés.

Aucun OPV CDD n'était disponible donc pas d'autre solution. On est alors passé en mode dégradé avec un cadre derrière les caméras.

Question n°18

Le nouveau master de montage est équipé d'une climatisation défaillante ; le problème est connu depuis longtemps. Quand les réparations définitives seront-elles effectuées ?

Problème pris en compte, nous louons des climatiseurs mobiles pour tout l'été en attendant de trouver une solution pérenne.

La CGT fait remarquer l'énorme investissement d'un salarié pour la mise en forme de cet outil et déplore le peu de réactivité de la direction sur ce problème identifié il y a longtemps.

Ce sera peut-être résolu pour l'hiver...

Question n°19

La direction a validé la prise de crédit d'heures lors du séjour à Budapest.

Crédit d'heures = temps de travail. Cela pose question notamment quant à la protection sociale. Juridiquement, cela est-il considéré comme un détachement à l'étranger? Si cela doit se reproduire, qu'est-il prévu en cas d'accident du salarié ?

Une enquête est en cours. La direction demande de passer à la question suivante.

Pour la CGT, la finalité de la question et sa pertinence dans l'instance est plus que douteuse.

Devant l'insistance de la CFDT, le président des ASC Poitou-Charentes qui est aussi un élu DP a pris la parole pour rappeler que c'est lui et lui seul qui pose l'intégralité des crédits d'heures AS pour l'ensemble des membres de la commission du Poitou-Charentes et toujours en accord avec la direction, il a rencontré le DRH et la RRH à l'issue des DP pour répondre à leurs questions.

Question 20 :

Les problèmes de climatisation sont récurrents au sein de la rédaction. Ailleurs, sur le plateau, la température est descendue à 16° le week-end de la Pentecôte. Ce n'est pas tenable pour les présentateurs et les invités.

Comment comptez-vous remédier à cela en attendant un hypothétique déménagement ?

La commande a été passée à l'entreprise Brunet afin de remplacer la pièce défectueuse rapidement. Il faut savoir que la climatisation n'est pas réglée, elle est soit allumée, soit éteinte.

Question 21 :

Le lundi 12 Juin, au lendemain du 1^{er} tour des élections législatives, seul un monteur qui avait travaillé aussi lors de la soirée électorale était planifié. Pourquoi ne pas avoir planifié les mêmes monteurs le dimanche soir et le lundi ? Cela manque de cohérence...

Le tableau de service a été fait en fonction de la disponibilité des monteurs.

Pas d'incidence quant à la fabrication du JT, d'après la direction.

Question 22 :

Pourquoi les téléspectateurs du Poitou-Charentes n'ont-ils pas eu leur météo et l'inforoute durant les jours de grève du personnel de Limoges ? Le personnel de Poitiers est évidemment respectueux du droit de grève du personnel de Limoges, mais l'antenne de Poitiers ne faisait pas grève. Dans ces circonstances particulières, pourquoi ne pas faire fabriquer ces éléments par Bordeaux ?

Les bulletins de Poitiers sont fabriqués à Limoges, il n'est pas envisagé de les fabriquer ailleurs.

Question 23 :

Les présentateurs n'ont plus de fiches imprimées. Pouvez-vous trouver très rapidement un système efficace pour en avoir régulièrement ?

Des devis ont été demandés à des imprimeurs pour en faire de nouveaux (car au-delà de 4000 euros de dépenses, 3 devis sont obligatoires). La CGT demande : qui faisait ces tâches avant ?

Réponse, le technicien de logistique...

Nous proposons alors dans un souci pour l'environnement, de concevoir une maquette de nouvelles fiches avec le visuel réutilisables, dans lesquels on ne glisse que le lancement du jour.

Mais qui va s'en occuper ?

Question 24 :

Il existe une véritable inégalité dans les permanences des week-ends assurés par les cadres techniques. Certains n'en font jamais, d'autres en font 4 voire 5 d'affilée. Garantir l'équité au sein du personnel pourrait faire partie de la Charte du bien vivre ensemble... Mais en attendant pouvez-vous veiller à une meilleure égalité de traitement pour la permanence des week-ends de l'encadrement technique ?

Planning cyclique prévu pour une bonne répartition des week-ends, mais des changements provoquent des bouleversements du cycle de ces cadres.

La CGT rappelle qu'au-delà de trois week-ends d'affilé, il faut l'accord du salarié.

Question 25 :

Le week-end du 24/25 Juin, aucun journaliste n'était programmé pour assurer l'actualité sur Internet. Ce n'est pas la première fois que l'on constate cette absence. Pouvez-vous vous engager à être plus vigilants sur la planification systématique de contributeurs internet le week-end ?

De nombreux changements de planning sont intervenus ce week-end là et une erreur s'est glissée, nous y veillerons à l'avenir.

La CGT demande s'ils seront bien 2 contributeurs par jour du lundi au dimanche ?

Question 26 :

Le week-end du 24/25 juin, il a été impossible de sortir certains sujets pour des problèmes liés à I média. Un incident grave certes mais il s'agit surtout d'un incident de plus. Les monteurs sont confrontés tous les jours à des problèmes, des lenteurs du système. C'est insupportable, énervant, et décourageant. Lors de la dernière réunion DP, vous nous aviez annoncé que des équipes de Paris étaient mobilisées. Mais qu'ont-elles fait réellement, concrètement, puisque les problèmes perdurent... ?

Confère réponse 1 de la CGT

Question 27 :

Certains postes techniques ont des attributions, des missions, qui varient considérablement d'une semaine à l'autre. Comment une même personne peut-elle être planifiée dans la même semaine sur 3 postes différents ?

Confère réponse 15 du SNJ CFDT

Question 28 :

Les colis s'entassent jour après jour dans l'entrée ... Pouvez-vous enfin nous dire comment sont réparties les anciennes attributions du poste de logisticien qui n'a pas été remplacé ?

La maintenance est en charge des colis pour l'instant. Il faut trouver des solutions pour le stockage des nombreux colis. C'est le service maintenance qui s'en occupe en attendant jusqu'au 1er Septembre.

La CGT s'étonne que pour des raisons de sécurité, ces colis ne soient pas stockés dans un lieu clos.

Question 29 :

Le personnel est fortement invité à souscrire à une carte bancaire « Corporate ». Cette carte s'applique-t-elle aux cadres de la rédaction, de la technique et plus généralement aux N+1, N+2 etc. ?

Elle est proposée à tous les permanents qui font des déplacements réguliers, il n'y aura plus d'avance de mission dès septembre.

La CGT demande si cette carte permet des paiements ou réservations en ligne ?

Questions orales

1/ Les bulletins de salaires ne nous sont pas parvenus ce mois-ci ?

Ces documents sont gérés par Toulouse, et du propre aveu de la direction leur retard est illégal.

2/ La direction déploie le téléphone par IP, les salariés demandent à l'employeur de garantir la confidentialité des appels et l'utilisation des données.

3/ Les salariés de La Rochelle déplorent un manque d'information sur le fonctionnement de la locale en période d'été. La direction s'engage à repréciser l'organisation et les tâches pour l'été.

Rendez-vous Jeudi 31 août pour les prochains DP

Vos élus DP CGT :

Mathieu Ledoux (CGT)

Patrick Mauduit (CGT)

Cyrille Defives (CGT)

Christophe Pougeas (CGT)

Xavier Demester (CGT)